

Belgium-Ham-sur-Heure: Accident and health insurance services

OJ S 44/2016 03/03/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Ham-sur-Heure — Nalinnes

Postal address: Chemin d'Oultre-Heure 20

Town: Ham-sur-Heure

Postal code: 6120

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Christophe Pendeville

E-mail: christophe.pendeville@publilink.be

Telephone: +32 71229365

Fax: +32 71219106

Internet address(es):General address of the contracting authority: www.ham-sur-heure-nalinn.es.be**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Assurances destinées à l'administration communale et au CPAS de Ham-sur-Heure-Nalinn.es (4 périodes d'un an possibles).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Commune de Ham-sur-Heure-Nalinn.es, Chemin d'Oultre-Heure, 20 à 6120 Ham-sur-Heure.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché de services porte sur la conclusion d'assurances et est repris en catégorie 6 à l'annexe II A à la loi du 15.6.2006.

Le présent marché est un marché conjoint passé par l'administration communale de Ham-sur-Heure-Nalinnes à son profit et à celui du CPAS de Ham-sur-Heure-Nalinnes.

Le présent marché, à lot unique, porte sur les branches suivantes:

A) assurances de la commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes

Branche I: accidents de travail et accidents corporels:

Volet 1: accidents de travail — personnel de la commune (loi «67»);

Volet 2: accidents — les membres du Conseil communal.

Branche II: dommages matériels:

Volet 1: incendie et périls connexes (périls nommés);

Volet 2: tous risques.

Branche III: responsabilité:

Volet 1: assurance responsabilité objective;

Volet 2: responsabilité civile générale et protection juridique;

Volet 3: assurance sécurité des élus;

Volet 4: RC et accidents corporels dans le cadre du plan prévention proximité;

Volet 5: assurance sportive;

Volet 6: RC et accidents corporels Conseil communal des enfants;

Volet 7: accidents corporels des bénévoles;

Volet 8: RC et accidents corporels crèche.

Branche IV: assurance véhicules automoteurs:

Volet 1: responsabilité civile;

Volet 2: protection juridique;

Volet 3: omnium.

Branche V: assurance responsabilité civile et accidents corporels scolaires:

Volet 1: responsabilité civile et protection juridique;

Volet 2: accidents corporels.

B) assurances du CPAS de Ham-sur-Heure-Nalinnes

Branche I: accidents de travail et accidents corporels:

Volet 1: accidents de travail — personnel du CPAS (loi «67»);

Volet 2: accidents — conseillers du CPAS;

Branche II: Dommages matériels:

Volet 1: dégâts matériels véhicules — mission de service;

Volet 2: incendie et périls connexes (périls nommés);

Volet 3: tous risques;

Volet 4: transport et séjour de fonds.

Branche III: responsabilité:

Volet 1: responsabilité civile générale;

Volet 2: RC vie privée occupants logements du CPAS.

Tous les contrats devront être souscrits auprès de la même compagnie d'assurances.

Les soumissionnaires doivent remettre prix pour l'ensemble des volets du présent cahier des charges.

Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées par la FSMA (Financial Services & Markets Authority) et aux entreprises d'assurances relevant du droit d'un État membre de l'espace économique européen habilitées à travailler en Belgique.
Les courtiers et autres intermédiaires d'assurances sont exclus de ce marché.
L'adjudicataire n'est pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à des intermédiaires d'assurances ou à d'autres compagnies.
Les offres en consortium (ou co-assurances) ne sont pas admises.
L'ensemble des pièces de l'offre devra être intégralement établi en langue française.
L'exécution du marché (contrats, contacts, site Internet,...) devra également se faire en langue française.

II.1.6. CPV code(s)

66512000 Accident and health insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1) Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux §§ 1er et 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Le pouvoir adjudicateur, sur base l'article 60,§1er du susdit arrêté royal, se renseigne par voie électronique (via Digiflow — vérification des obligations fiscales professionnelles; vérification des obligations de cotisations sociales de l'avant dernier trimestre écoulé vis-à-vis de l'ONSS; vérification de la situation auprès de la Banque Carrefour des Entreprises) lors de la vérification de la déclaration sur l'honneur implicite.

2) Dans le cadre de cette vérification, le pouvoir adjudicateur réclamera la fourniture d'un extrait de casier judiciaire.

Si le soumissionnaire est un prestataire de services étranger, il joint:

1) Une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays dans lequel il est établi prouvant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement en matière de cotisations de sécurité sociale pour le pays où il est établi.

2) Une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays dans lequel il est établi prouvant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement en matière d'impôts pour le pays où il est établi.

3) Le pouvoir adjudicateur réclamera la fourniture d'un extrait de casier judiciaire dans le cadre de la vérification préalable à toute attribution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché (produits d'assurances des branches 1, 2, 3, 4 et 5) au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat. Un chiffre d'affaires annuel global de minimum 380 000 EUR (au cours du dernier exercice comptable approuvé) sur les produits d'assurances des branches 1, 2, 3, 4 et 5 du présent marché devra être atteint.

Minimum level(s) of standards possibly required: Un chiffre d'affaires annuel global de minimum 380 000 EUR (au cours du dernier exercice comptable approuvé) sur les produits d'assurances des branches 1, 2, 3, 4 et 5 du présent marché devra être atteint.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1) Le marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées par la FSMA (Financial Services & Markets Authority) et aux entreprises d'assurances relevant du droit d'un État membre de l'espace économique européen habilitées à travailler en Belgique. Les intermédiaires d'assurances sont exclus de ce marché.

Le soumissionnaire joint obligatoirement:

Une attestation d'agrément délivrée par les autorités compétentes du pays dans lequel est établi le siège social du soumissionnaire établissant que l'assureur est agréé pour la ou les branches d'assurance spécifiques (branches 1, 2, 3, 4 et 5) du marché.

Si le soumissionnaire est un prestataire de services étranger, il joint, en plus de l'attestation précitée:

Un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Les intermédiaires d'assurances sont exclus de ce marché.

2) Une liste des principaux services d'assurances effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont

prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Le nombre minimal de services d'assurances similaires exigés — effectués au cours des 3 dernières années — est de 5 (collectivités territoriales locales, communes et/ou centre public de l'aide sociale) pour un montant minimum de 50 000 EUR / an / acheteur.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 1) Une attestation d'agrément délivrée par les autorités compétentes du pays dans lequel est établi le siège social du soumissionnaire établissant que l'assureur est agréé pour la ou les branches d'assurance spécifiques (branches 1, 2, 3, 4 et 5) du marché.
- 2) Le nombre minimal de services d'assurances similaires exigés — effectués au cours des trois dernières années — est de 5 (collectivités territoriales locales, communes et/ou centre public de l'aide sociale) pour un montant minimum de 50 000 EUR / an / acheteur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 70
2. Qualité des services compris dans les primes d'assurances. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1259

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 21.4.2016

Payable documents: yes

Price: 2,00 EUR

Terms and method of payment: Cahier spécial des charges

Frais d'envoi: EUR 2.

Pour l'achat et l'envoi postal du cahier spécial des charges: Virement sur le compte bancaire suivant: IBAN: BE 07091000382066 BIC: GKCCBEBB (préciser en communication du versement bancaire « csch assurances 1259 »).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.4.2016 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 22.4.2016 - 11:00

Place:

Salle du Conseil, 1er étage

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.2.2016